



STRATEGIES DE MAINTIEN DES PRE-COLLECTEURS PRIVES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE DES DECHETS SOLIDES MENAGERS A BOUAKE

STRATEGY FOR MAINTAINING PRIVATE PRECOLLECTORS IN THE LOCAL GOVERNANCE OF HOUSEHOLD SOLID WASTE IN BOUAKE

¹ ZOUHON Lou Nazié Michèle,...

¹ Université Félix Houphouët-Boigny, Institut d'Ethnosociologie, zouhon2017@gmail.com

ZOUHON Lou Nazié Michèle, Stratégies de maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des déchets solides ménagers à Bouaké, *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé* 5 (10), 313-326, [En ligne] Décembre 2022, URL: <https://retssa-ci.com>

Résumé

Cette étude a pour objectif principal d'analyser les stratégies de maintien des pré-collecteurs privés de Bouaké dans la gouvernance locale des DSM. Pour atteindre cet objectif, l'hypothèse suivante a été formulée : le maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des DSM à Bouaké est lié à la mise en place d'un mécanisme locale de gestion des DSM et à un service de pré-collecte privé plus proche des ménages. Deux théories ont été convoquées, l'une portant sur la théorie de l'acteur stratégique et l'autre sur le modèle mandant-mandataire. La démarche méthodologique a pris en compte la recherche documentaire, l'enquête par entretien et l'observation. L'étude a été menée auprès des

pré-collecteurs, de la délégation ANAGED, de la Mairie, des leaders communautaires et religieux, et des ménages. Les données recueillies, soumises à une analyse de contenus, ont permis de comprendre que les pré-collecteurs se maintiennent dans la gouvernance locale des DSM à cause du cadre de concertation des acteurs qui a permis de les associer à la gestion des déchets par la négociation d'un contrat de sous-traitance. Ce mécanisme permet de minimiser les risques de conflits entre les acteurs de la pré-collecte et de les maintenir dans le circuit de pré-collecte. L'étude indique également que les pré-collecteurs continuent de mener des activités dans la commune parce qu'ils offrent un service rapproché et flexible.

Cette étude est une contribution à la réflexion sur la problématique de l'insertion des acteurs informels dans le système de gestion publique des DSM en Côte d'Ivoire.

Mots clés : Stratégie de maintien, gouvernance locale, pré-collecteurs privés, déchets solides ménagers.

Abstract

The main objective of this study is to analyze the retention strategies of the private pre-collectors of Bouaké in the local governance of the Household Solid Waste (HSW). To achieve this objective, the following hypothesis was formulated: the maintenance of private pre-collectors in the local governance of MSW in Bouaké is linked to the establishment of a local mechanism for managing MSW and a pre-collector service. -private collection closer to households. Two theories have been convened, one on the theory of the strategic actor and the other on the principal-agent model. The methodological approach took into account documentary research, interview survey and observation. The study was conducted with pre-collectors, the ANAGED delegation, the Town Hall, community and religious leaders, and households. The data collected, subjected to a content analysis, made it possible to understand that the pre-collectors are maintained in the local governance of the HSW because of the consultation framework of the actors which made it possible to associate them with the management of waste by the negotiation of a subcontract. This mechanism makes it possible to minimize the risk of conflict between the pre-collection actors and to keep them in the pre-Collection circuit. The study also indicates that the pre-collectors continue to carry out activities in the municipality because they offer a close and flexible.

This study is a contribution of the reflexion on the problem of the insertin of informal actors in the public management system of HSW in Côte d'Ivoire.

Keywords : Maintenance strategy, local governance, private precollectors, household solid waste

INTRODUCTION

Les modèles de gestion des ordures ménagères proposés par les gouvernements en Côte d'Ivoire comme partout en Afrique de l'Ouest n'ont pas atteint les résultats escomptés, la collecte des ordures ménagères est toujours partielle. La question a fait l'objet d'études sous divers angles (A. Tini, 2003, p. 111 ; PUIUR, 2011, p. 42 ; S. Diabagaté, 2017, p.123). Alors que de nombreux écrits ont montré l'importance des travailleurs informels dans la réduction du flux des ordures ménagères (R. Rose, 2017 ; O.B. Eviar et al, 2013 ; C.Y-K Quonan ; F. Gohourou, 2018), ces derniers restent insuffisamment associés à la gestion des DSM. En cela, la réflexion sur la problématique de l'insertion des acteurs informels dans le système de gestion publique des DSM mérite encore d'être menée.

La Côte d'Ivoire, à l'instar d'autres pays africains, a confié par délégation, la gestion des ordures ménagères de ses grandes villes à des entreprises privées (J. Sotamenou, 2010, p. 2). Malgré ce mécanisme mis en place, Bouaké, la deuxième ville de la Côte d'Ivoire, a longtemps été confrontée à l'insalubrité. La ville est située au centre de la Côte d'Ivoire, au carrefour de grands axes routiers. Grâce à cette position stratégique, le secteur privé se développe et attire de nombreuses personnes. Conséquence, la population de cette localité évolue rapidement. En effet, selon l'Institut National de la Statistique (INS, 1988, 1998 et 2014), la population de Bouaké qui était estimée à 60 000 habitants en 1960, est passée en 1998 à 461 618 habitants, puis à 536 186 habitants seize ans plus tard (INS, 2014). Aussi, suite à la crise militaro-politique de 2002, la ville est restée sous l'occupation de la rébellion armée de 2002 à 2010. Cette période a favorisé le développement de commerces et autres activités économiques à cause de l'absence de taxes officielles du gouvernement (Y. J. A. Assue, 2017). L'augmentation rapide de la population couplée aux activités économiques et l'insuffisance de la collecte des déchets sont à l'origine de la prolifération des ordures

ménagères dans la ville. En 2014, près de 321 tonnes de déchets ménagers y sont produites chaque jour pour seulement 110 tonnes collectés et mis en décharge quotidiennement (S. Diabagaté, 2017, p.122). Malgré les projets initiés par le gouvernement et ses partenaires pour rendre salubre la commune, le service public de gestion des DSM reste ponctué de difficultés et le problème des ordures reste entier à Bouaké. La ville est partiellement couverte par le service public de gestion des déchets (S. Diabagaté, 2017, p. 132). Par ailleurs, la crise militaro-politique de 2002 a conduit à la fermeture et à la délocalisation de certaines unités industrielles vers d'autres villes et détruit de nombreux emplois. Ce qui a impacté le niveau de vie des populations de Bouaké. Le taux de pauvreté a augmenté, passant de 32% en 2002 à 57% en 2008 (DSRP, 2009). Ce taux a régressé et atteint la barre de 54,9% en 2015 (ENV 2015). Selon les statistiques, la région de Gbêkè fait partie des régions les plus marquées par la sévérité de la pauvreté avec un taux (5,2%) sensiblement égal à celui de la ville d'Abidjan qui est de 5,1% (ENV, op. cit.). Face à l'incapacité des entreprises officielles à assurer le service dans tous les quartiers de la ville, le travail informel s'est invité dans l'enlèvement des ordures sur le territoire communal par manque d'un emploi rémunéré. Des pré-collecteurs informels se sont constitués en associations pour assurer le service de pré-collecte dans certaines zones de la ville. Les autorités avaient même entrepris un processus de professionnalisation de la filière déchet ménager à Bouaké dans l'optique d'une gestion rationnelle. Les pré-collecteurs de DSM ont été répertoriés et regroupés en fédération. Mais depuis 2007, la Côte d'Ivoire est entrée dans une nouvelle ère de gestion de la salubrité des communes. En effet, le gouvernement ivoirien a créé par décret n°2017-692 du 25 octobre 2017 l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), établissement public à caractère industriel et commercial, pour améliorer la gouvernance du secteur des déchets. La gestion du service de propreté de la commune de Bouaké

a été concédée aux entreprises MOYA SA et TIELOU Service par voie contractuelle (Journal officiel, 2017). Conformément à cette nouvelle disposition réglementaire, les pré-collecteurs informels et privés ne sont plus autorisés à mener l'activité de pré collecte des déchets solides ménagers (DSM). Pourtant à Bouaké, les associations de pré-collecteurs privés continuent de fournir ce service en parallèle du système formel. Leurs interventions ne sont remises en cause ni par la délégation ANAGED, ni par les entreprises contractantes. Cette situation amène à analyser les stratégies mobilisées par les acteurs pour le maintien des associations des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des DSM à Bouaké.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les stratégies de maintien des associations des pré-collecteurs privés de Bouaké dans la gouvernance locale des DSM. Pour atteindre cet objectif, l'hypothèse suivante a été formulée : Le maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des DSM à Bouaké est lié à la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs, à la sous-traitance de l'activité de pré-collecte aux associations de pré-collecteurs et à un service de pré-collecte privé plus proche des ménages.

Deux théories ont été convoquées, l'une portant sur la théorie de l'acteur stratégique et l'autre sur le modèle mandant-mandataire. La théorie de l'acteur stratégie est une théorie des organisations qui consiste à attirer l'attention des chercheurs sur les relations de pouvoir qui existent entre les acteurs de l'organisation et les règles implicites qui gouvernent leurs interactions. Cette théorie est issue des travaux de Crozier et Friedberg (1977). Ces auteurs conseillent d'analyser une organisation en se penchant sur les rapports de pouvoir qui la structurent et rendent les comportements des acteurs intelligibles. Cette approche a un rapport avec notre étude dans la mesure où nous nous intéressons aux relations qui existent entre les acteurs parties prenantes et les stratégies mobilisées par chacun des acteurs en présence pour préserver ses intérêts. Ainsi les motivations

inavouées ont rendu possible la mise en place d'un mécanisme local de gestion des DSM.

Notre travail pourrait aussi s'inscrire dans la perspective du modèle théorique mandat-mandataire. Le transfert des droits de propriété et l'arrangement institutionnel, selon R. Coase soutient la non opposition entre marché et Etat dans le processus du développement économique. Le partage de la rente organisationnelle est au centre de la négociation contractuelle entre les partis qui collaborent, et il ne donne pas une solution unique, mais une infinité de solutions, formée par l'ensemble des partages acceptables par les parties en cause. Dans le cadre de la collaboration entre les associations de pré-collecteurs et les entreprises officielles, si les entreprises contractantes acceptent de confier une partie de leurs tâches aux associations de pré-collecteurs, et si ces dernières ont accepté le principe, c'est que les deux parties savent ou pensent qu'elles peuvent tirer des avantages dans cette collaboration facilitée par la délégation de l'ANAGED. En effet, dans l'impossibilité de faire la pré collecte dans toutes les zones de la commune de Bouaké, les entreprises TIELOU Service et MOYA SA confient certaines zones difficiles d'accès et périphériques aux prés collecteurs locaux. Ces derniers acceptent cet arrangement informel pour maintenir leurs emplois. Le modèle mandat-mandataire semble être le modèle théorique type pouvant permettre l'analyse de la relation entreprises publiques de gestion des DSM et les associations de pré collecteurs de Bouaké.

1. Méthodologie

1.1. Site et participants

La ville de Bouaké, appelée Gbêkèkro jusqu'en 1900, est la deuxième ville la plus peuplée du pays après Abidjan. Localisée au Centre-Nord de la Côte d'Ivoire, la commune de Bouaké est située à environ 350 km d'Abidjan et à 107 km de Yamoussoukro la capitale politique de la Côte d'Ivoire. Faisant partie administrativement du

District de la Vallée du Bandama et Chef-lieu de la Région du Gbêkê, Bouaké compte cinq Chef-lieu de sous-préfectures dont Bouaké. L'historique de la gestion des déchets à Bouaké montre que pendant des décennies cette gestion a été ponctuée de difficultés aussi bien dans les relations entre les structures de tutelle et les municipalités que dans le respect des engagements financiers vis-à-vis des entreprises délégataires des services de collecte, transport et mise en décharge des DSM. Ces difficultés n'ont pas permis l'atteinte des résultats escomptés. La population de Bouaké qui, selon le RGPH de 2014, était estimée à 536 719 habitants est en pleine croissance démographique. En effet, du fait de sa situation géographique qui fait d'elle un carrefour migratoire, la ville de Bouaké accueille toute une mosaïque d'ethnies venant des autres régions du pays et aussi de la sous-région. Par ailleurs, en 2003 et 2013, des initiatives avaient été prises, respectivement par l'ONG CARE et le Ministère de la Salubrité, pour professionnaliser la filière déchets Solide Ménagers dans plusieurs villes de la Côte d'Ivoire dont Bouaké. Les associations de pré-collecteurs de la commune ont été organisés en faitière, un groupement d'intérêts économiques. C'est pour ces raisons précitées que la ville de Bouaké a été ciblée par notre étude.

Concernant les participants, six catégories d'acteurs ont fait l'objet d'enquête. Il s'agit des autorités institutionnelles (délégation d'ANAGED, Direction générale de l'environnement), des services techniques de la Mairies, des leaders communautaires et religieux, des pré-collecteurs de la faitière de pré-collecte des déchets solides ménagers et des ménages. Ces catégories d'acteurs ont été interrogées au regard de leur implication dans la gestion des déchets solides ménagers de la ville de Bouaké.

1.2. Méthodes

Dans le cadre de notre étude, deux méthodes de recherche ont été utilisées : la méthode

systémique et la méthode dialectique. La première a permis de considérer le système de gestion publique des DSM que l'on cherche à comprendre le fonctionnement à travers les comportements des acteurs (ANAGED, associations des pré-collecteurs, entreprises MOYA SA. et Tielou Service, ménages). Quant à la méthode dialectique, elle nous a permis de mettre l'accent, dans l'explication, sur les contradictions entre la réalité de la gestion publique des DSM et les pratiques en cours dans la commune.

Sur le plan du traitement des données, nous avons procédé à une analyse qualitative. Les entretiens semi directifs ont été réalisés en vue de comprendre les logiques et les stratégies mobilisées par chacun des acteurs, les stratégies d'insertion des pré-collecteurs dans le système de gestion des DSM et les réactions des entreprises contractantes (MOYA SA. et TIELOU Service). Aux entretiens s'ajoute l'observation comme technique de collecte de données. Cette technique a permis de constater les indicateurs matériels de l'effectivité des pratiques des acteurs de la filière gestion, sans oublier la nature et l'état des équipements de gestion des DSM sur le terrain. Aussi, nous avons utilisé des guides d'entretien qui ont été administrés individuellement et collectivement dans le cadre de focus groupes.

Les informations issues de ces entretiens et observations ont fait l'objet d'analyse, les résultats sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

2. RESULTATS

Les résultats de l'enquête montrent que les stratégies de maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des DSM à Bouaké consistent en la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs locaux de la filière gestion des DSM, en la sous-traitance de l'activité de pré-collecte aux pré-collecteurs

privés et en un service privé de pré-collecte plus proche des ménages.

2.1. Mise en place d'un cadre de concertation des acteurs

La mise en place du cadre de concertation répond au souci d'implication de tous les acteurs, y compris les pré-collecteurs privés, dans la gouvernance locale des DSM. Un comité technique composé des responsables techniques des structures gouvernementales concernées par la gestion des DSM est chargé de suivre l'exécution des activités de pré-collecte et de collecte sur le terrain et d'informer régulièrement les acteurs de la filière gestion des difficultés constatées dans sa mise en œuvre. Le cadre de concertation réunit les acteurs, parties prenantes dans la gestion des DSM à l'échelle communale qui sont présentés dans les lignes qui suivent.

2.1.1. Cartographie des acteurs, parties prenantes au cadre de concertation de la filière gestion des DSM

Ce cadre institutionnel local de la gestion des déchets n'est précisé par aucun texte spécifique. Les informations ont été obtenues sur la base des entretiens avec les participants à l'étude.

- **Délégation régionale de l'ANAGED**

Dans le cadre de sa politique de déploiement sur l'étendue du territoire national, l'ANAGED a procédé, outre le District Autonome d'Abidjan, à la création de plusieurs délégations régionales dont celle de Bouaké. Cette délégation de service public de propreté, adopté effectivement à Bouaké depuis 2019, comprend les opérations de collecte, de transport, de valorisation, d'élimination des déchets solides ainsi que le nettoyage dans les collectivités territoriales (Régions et communes). La délégation ANAGED Bouaké n'a pas de compétences propres, elle est une structure déconcentrée qui agit suivant les orientations de l'ANAGED. Elle sert d'interlocuteur entre les différents acteurs de

la région de Bouaké, notamment les opérateurs du secteur de la gestion des déchets solides pour le compte d'ANAGED.

La délégation régionale assure la coordination et le suivi des activités selon un plan de travail qui est évalué et mis à jour lors des réunions de coordination organisées périodiquement avec tous les responsables techniques.

- **Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD)**

Le BNETD est le maître d'œuvre, en charge du suivi et du contrôle des activités des prestataires, notamment au niveau de la décharge de Bouaké. Il a pour rôle de suivre les activités de collecte au niveau de la décharge et certifie les tonnages des déchets collectés par les entreprises en charge de cette activité. Le BNETD est sous la responsabilité de la délégation régionale de l'ANAGED Bouaké et rend compte des quantités de déchets collectés au niveau de la décharge, prépare les attachements pour le paiement des entreprises de prestation (TIELOU Service et MOYA SA).

- **Mairie de Bouaké**

Dans la politique actuelle de gestion des déchets solides, aucun texte ne précise expressément l'intervention des Mairies et donc celle de Bouaké. Des entretiens avec les parties prenantes, on retient que la Mairie de Bouaké apporte son appui à la délégation régionale d'ANAGED, notamment en accompagnant l'encadrement des organisations de la société civile et les-pré collecteurs privés de DSM. En outre, la Mairie de Bouaké dispose d'une brigade d'hygiène et de salubrité dont les activités tournent essentiellement autour de la réception des plaintes de certains ménages contre les mauvaises pratiques du voisinage en matière d'hygiène et de salubrité, ainsi que de recherche de solutions pour le règlement d'éventuels conflits.

- **Opérateurs TIELOU Service et MOYA SA**

On distingue deux opérateurs prestataires bénéficiant de contrats du service de propreté de la ville de Bouaké. Ce sont les opérateurs bénéficiant de contrat de délégation de service public de propreté : entreprises TIELOU Service et MOYA SA. Les missions de ces deux opérateurs sont en substance la collecte et le transport des déchets solides ménagers et assimilés à la décharge publique, le balayage et le nettoyage des voies publiques, le curage et l'entretien des caniveaux afférents aux voies à balayer, le désherbage et l'entretien des espaces publics et des espaces verts, ainsi que la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés collectés dans la commune de Bouaké.

L'entreprise TIELOU Service, en plus du contrat de propreté, bénéficie d'un contrat de gestion de la décharge publique de Bouaké.

- **Organisations de la Société Civile et Pré collecteurs**

Les enquêtes permettent de dire que les organisations de la société civile, dont font parties les associations des pré-collecteurs, participent aux opérations de gestion des DSM à travers le curage des caniveaux et le nettoyage des rues, procèdent à la sensibilisation des populations et apportent un appui aux activités de la délégation ANAGED de Bouaké.

- **Ménages**

Les enquêtes révèlent également que les ménages participent à la gestion des DSM en assurant le conditionnement des DSM, les font sortir hors de la concession pour la pré-collecte ou pour leur élimination. A ce titre, ils sont représentés lors des rencontres du cadre de concertation par les leaders communautaires et religieux désignés par leur soin. Le tableau ci-dessus récapitule les acteurs et leur niveau de responsabilité (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Récapitulatif de la responsabilité des acteurs de la filière gestion des DSM

Acteurs	Responsabilités
ANAGED	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité responsable de la compétence en matière de gestion des déchets solides ; - Contractualise avec les prestataires privés ; - Assure la planification, la coordination, le suivi-évaluation des services ; - Assure la gestion fiduciaire ; - Participe à la sensibilisation des populations
BNETD	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle et suivi des activités des entreprises de collecte et gestion de la décharge de Bouaké.
Mairie de Bouaké	<ul style="list-style-type: none"> - Définit la politique locale - Impulse une synergie des acteurs ; - Supervise l'intervention des différents acteurs ; - Assure la sensibilisation et la mobilisation sociale ; - Met à disposition une brigade municipale d'hygiène.
Prestataires privés	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs bénéficiant de contrat de délégation de service public de propreté pour les zones 1 et 2 de Bouaké et la décharge ; - Assure le service de collecte, de transport des ordures ménagères et leur mise en décharge.
Pré-collecteurs formels	<ul style="list-style-type: none"> - Assure la pré-collecte
Ménages	<ul style="list-style-type: none"> - Assure le conditionnement des déchets solides dans des contenants ; - Font sortir les déchets hors de la concession ; - Participent financièrement à la gestion des ordures.

Source : Notre enquête, Août 2020

2.1.2. Organisation de réunions périodiques du cadre de concertation

Des réunions de coordination des activités de collecte et de pré-collecte, ainsi que de retours de terrain sont organisées de façon périodique entre les acteurs dans les locaux de l'ANAGED à Bouaké. Ces réunions se font en présence de tous les acteurs concernés par la gestion des DSM (délégation d'ANAGED, Direction générale de l'environnement, services techniques de la Mairies, des leaders communautaires et religieux, des groupements et ONG, et des ménages). Ce cadre permanent de concertation des acteurs, a permis l'intégration des 19 PME de pré-collecte dans le circuit de gestion des DSM en leur attribuant de commun accord des zones d'intervention. En effet, l'accroissement de la ville de Bouaké s'est accompagné d'un étalement urbain avec l'apparition de vastes zones informelles d'habitats non régulées et non loties, rendant le service public de collecte des déchets plus complexes. Le cadre de la

concertation a permis aux acteurs de la filière gestion des DSM de s'accorder sur un mécanisme local de gestion. Ainsi, la faitière des pré-collecteurs privés, en accord avec la délégation ANAGED, la Mairie de Bouaké et les entreprises officielles, accepte d'assurer le service de pré collecte dans des zones non desservies. Ce qui permettra de prendre en charge les déchets qui y sont produits pour les acheminer aux points de groupages. La délégation de l'ANAGED, sur recommandation de la Mairie de Bouaké, témoin de la motivation et du sérieux de ce groupement d'intérêts économiques, décide de coopérer avec elles pour combler les insuffisances des entreprises contractantes. De ce fait, les représentants des associations participent aux réunions hebdomadaires de coordination.

2.2. Sous-traitance de l'activité de pré-collecte à la faitière des pré-collecteurs

La collecte et le transport des déchets solides se réfèrent à la prise en charge de ces déchets depuis

les sites de production ou des points de regroupement jusqu'à leur transport à la décharge. Dans certains quartiers de la ville, principalement les quartiers qui n'ont pas de bacs ou de coffres à proximité ou les zones mal desservies, la pré collecte permet de résorber ces handicaps. A Bouaké, ces services sont officiellement dévolus à TIELOU Service et MOYA SA, deux entreprises privées qui ont remporté l'appel d'offre lancé en 2017 par l'ANAGED dans le cadre du recrutement d'entreprises prestataires. La ville a été divisée en deux zones et chaque zone a été confiée à un opérateur pour une durée d'environ trois ans. La zone une avec 20 quartiers est confiée à l'entreprise MOYA SA et la zone deux avec 21 est gérée par TIELOU Service. Mais dans la pratique, elles ont sous-traité la pré collecte des déchets de certaines zones de la ville aux associations des pré collecteurs qui exerçaient déjà un service parallèle au service formel. En effet, dans le cadre d'un contrat négocié avec les entreprises contractantes sous la houlette de l'ANAGED, une partie du service de pré collecte des déchets solides ménagers a été confiée à cet acteur majeur de la pré-collecte.

2.2.1. Historique des TPE de pré-collecteurs de DSM de Bouaké

Les associations de pré-collecteurs qui exercent sur le territoire de Bouaké sont au nombre de 19. Ce sont des groupements de pré-collecteurs qui se sont constitués en faitière. Reconnus par l'ANAGED, ces groupements constituent le prolongement de la collecte formelle des DSM dans les endroits inaccessibles aux engins des entreprises formelles. Pour ce qui est de l'historique de cette faitière, il ressort des entretiens avec les membres de l'association que l'initiative de se fédérer a été prise par l'ANASUR à la suite du projet CARE. En effet de 2007 à 2008, l'ONG CARE, dans le cadre du projet d'«Appui à la bonne gouvernance de gestion communautaire de la salubrité dans les Municipalités de Bouaké et Korhogo» a renforcé les capacités de ces deux communes en matière

de gestion des déchets solides. Ce projet consistait à développer les compétences des acteurs de la filière déchets dans ces villes, en structurant une gestion communautaire et participative des déchets. Dans l'ensemble, le projet CARE avait réussi à mettre en place 50 comités d'assainissement (CA) avec la création de 288 emplois directs (dont 84% d'hommes), et a fourni un appui financier à 240 personnes vulnérables (CARE, 2008). Tout le personnel de CA a ensuite bénéficié d'un renforcement de capacité technique et financière sur la gestion communautaire des déchets solides. En 2008, l'évaluation faite sur le projet a montré que le système communautaire permettait de réduire de 65% (CARE, op. cit.) le coût de gestion des déchets solides par un prestataire privé à Bouaké. Sur la base de ces résultats, selon le président de la faitière, l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) les a aidé à se professionnaliser pour mieux organiser et coordonner leurs activités sur le terrain. Depuis 2012, toujours selon le premier responsable de cette association, les équipes de pré-collecteurs ont continué de couvrir tous les quartiers de la ville de Bouaké, même les quartiers les plus difficiles d'accès.

2.2.2. Une délimitation des zones d'intervention des TPE de pré-collecteurs

Dans le cadre du contrat négocié avec l'appui de l'ANAGED, les associations des pré-collecteurs privés ont obtenues certaines zones de la commune à exploiter. Ces zones sont situées, pour la plupart, à la périphérie de Bouaké et généralement difficiles d'accès aux engins des entreprises officielles. La répartition et la délimitation des zones d'intervention des entreprises officielles et des pré-collecteurs privés permettent un meilleur suivi et une bonne coordination des activités de pré collecte et de collecte par le BNETD et la délégation de l'ANAGED. Bien que nous n'ayons pas pu entrer en possession des données chiffrées sur les quantités collectées, nous avons visité une ville relativement propre, le délégué ANAGED de

Bouaké dira en substance à ce sujet que le nombre de dépôts sauvages a nettement diminué dans la ville avec la répartition des zones. Les zones confiées à ces associations sont classées en deux catégories. Il y a des zones dites difficiles d'accès dont l'état des voiries est défectueux ou les voies très étroites ne facilitant pas l'accès aux

camions de collecte. Et des zones dites impraticables (absence de route bitumée). Les deux zones sont réparties entre l'ensemble des 19 associations intervenant dans la ville de Bouaké. Le tableau ci-dessous (Tableau n°2) situe sur la répartition et les zones d'intervention de chacune des organisations de la faitière.

Tableau n°2: Répartition des organisations de pré collecte en fonction des quartiers d'intervention

N°	Organisation	Zones d'intervention
1	O.R.G.A.P	Belle ville 2
2	KLEENE Pré collecte	Municipal
3	S.P.G.C	Air France 1
4	GIE E.S.U	Tollakouadiokro, Niamienyakakro, Kodjakro, Kodjakoffikro)
5	KOFFADE	Houphouet ville, Outoukolessou (Broukro)
6	SIRVOM/MAKAMBA	Nimbo, Air France 1 (route 15 à 26)
7	MAKAMBA	Kennedy et une partie de SOKOURA
8	E.S.G.E	N'gattakro, commerce (partielle), Ahougnassou 1, Broukro
9	AMANI Services	N'dakro ou Ahougnassou 2
10	G.P.O.M	Municipal (derrière foyer jeune viateur), Tchelekro
11	EURO Bouaké	Sokoura
12	THYSNER	Air France 3, Sokopao
13	G.R.O.M	Pas de quartier précis/ Intervention dans les gares routières
14	GIE 2/GPOMC	Beaufort, terminus Gbaka (zone industrielle)
15	GIE 2/GAB	Habitat, Maroc, Cité de l'air, une partie de Beaufort et zone industrielle
16	GIE 3	Belleville 1, 2, Djamourou, Dar Es Salam (coté CAFOP)
17	S.O.G.O.M	Cité CIDT, Nanaville (derrière l'Université)
18	S.C.O.M.D	Commerce, Nimbo habitat
19	IVOIRE Services	Broukro

Source : Notre enquête, Août 2020

A la mise en place du mécanisme local de gestion des DSM (cadre de concertation des acteurs et la sous-traitance d'une partie de la pré-collecte aux pré-collecteurs privés, s'ajoutent les stratégies mobilisées par ces derniers pour s'assurer de la confiance des ménages et autres producteurs de déchets.

2.3. Stratégies mobilisées par les groupements de la faitière pour se maintenir dans le système de gestion de DSM

Les pré-collecteurs privés adaptent leur service aux conditions de vie des ménages des quartiers desservis. Cela se traduit par une offre personnalisée, privilégiant le « porte à porte » et une flexibilité dans le recouvrement du coût du service. Toutes leurs activités sont coordonnées par la faitière.

2.3.1. Un service personnalisé

L'activité des pré-collecteurs, dans le cadre du contrat négocié, a commencé par le

recensement des ménages et leurs besoins en matière de collecte de déchets. Il faut dire, selon les responsables rencontrés, que cette étape n'a pas été difficile puisque les associations étaient déjà en contact avec les ménages. Les activités se déroulent de la manière suivante : les agents pré collecteurs passent chez les clients (ménages) pour ramasser les ordures et les acheminer vers les centres de transit dont ils connaissent parfaitement l'emplacement. Un autre agent commis par la faitière pour le recouvrement des fonds passe chaque fin de mois dans les ménages abonnés pour le paiement du service. Il en profite pour recenser les plaintes des clients et en discuter avec les agents concernés. Dame O.P, ménagère à Soukoura, traduit cette réalité en ces termes :

« Depuis cinq mois que je me suis abonnée à leur service là, ce sont les mêmes jeunes qui viennent ici, ils sont deux. Quand il y a un problème ou quand ils sont occupés et qu'ils ne peuvent pas venir, leur patron m'appelle pour que je prenne mes dispositions ».

Ces propos sont soutenus par M.K quand il affirme que :

« Les responsables de ces agents sont sérieux, une fois il y a eu des manifestations chez moi et il fallait que je me débarrasse des ordures produites parce qu'il y avait trop de fruits pourris, je les ai appelés et ils m'ont envoyé quelqu'un pour les ramasser ».

Ainsi, les pré-collecteurs sont à l'écoute des demandeurs de services (abonnés) avec qui ils entretiennent des relations personnalisées. De même, ils s'adaptent aux réalités de chaque zone d'intervention.

Le service est également plus proche de par la méthode de collecte des DSM dans les ménages.

2.3.2. Un service privilégiant la méthode du « porte à porte »

La méthode de porte à porte privilégiée par les pré-collecteurs privés de Bouaké est la stratégie la plus appréciée par les ménages parce qu'elle n'exige pas d'effort aux "clients", qui ne font que déposer leurs poubelles chargées devant leurs concessions et l'évacuation ou l'acheminement aux points de regroupement ou de collecte revient à ces acteurs privés. Ainsi ils ne sont plus obligés de faire des kilomètres pour évacuer leurs ordures ou se soucier du passage des véhicules de ramassage d'ordures. Les agents de pré-collecte se rendent dans les domiciles pour récupérer les DSM comme l'on peut l'observer sur la photo ci-dessous (Photo n°1).

Photo n°1 : Agent de pré-collecte en activité à Broukro



Source : Notre enquête, Août 2020

En outre, le service se fait à une fréquence régulière. Ce qui soulage la majorité des ménages qui, pour la plupart, éprouvent des difficultés pour le conditionnement de leurs ordures, le discours tenu par L.H en témoigne :

« Les gens utilisent ici les sachets ou les sacs vides de riz, donc ce n'est pas facile de conserver les ordures pendant longtemps, surtout quand ce sont les restes de nourritures. C'est pourquoi les ménage apprécient ces jeunes pré-collecteurs qui sont fréquents dans le quartier ».

La photo n°2 ci-dessous présente les conditions de conservation des DSM dans certains ménages de la commune.

Photo n°2 : Dispositifs de conditionnement des déchets dans les ménages à N'gatakro (Bouaké)



Source : Notre enquête, Août 2020

La régularité du service s'aperçoit aussi dans les résultats des échanges avec les travailleurs. En effet, des entretiens avec la faitière des pré collecteurs, il ressort que chacune des 19 organisations emploie trois à quatre agents techniques et un responsable, et que la répartition des zones d'intervention qui est faite permet aux agents d'assurer le service en moyenne trois fois par semaine. Les entretiens avec les agents pré-collecteurs révèlent également que trois agents sur quatre travaillent tous les deux jours. Certains

arrivent même à faire plusieurs rotations par jour. Selon leurs témoignages, deux sur quatre déclarent effectuer cinq rotations par jour. La rotation est définie comme une opération de pré collecte complète auprès des ménages ou clients suivie d'un dépotage des déchets pré collectés dans un point de groupage.

2.3.3. Un service flexible dans le recouvrement

Le mode de paiement du service fourni par les pré-collecteurs privés est variable et laissé à l'appréciation des ménages ou clients. Pendant que certains acceptent de le régler de façon hebdomadaire, d'autres au contraire le payent par mois. En effet, à côté des abonnés, il y a certains ménages qui payent le service à la tâche. Selon les témoignages reçus auprès des ménages et des premiers responsables des précollecteurs, deux ménages sur six préfèrent payer le service chaque fin de semaine et deux sur six chaque fin du mois.

En plus, il est possible de négocier une rallonge en cas de difficultés financières comme cela transparait dans les propos de Z.E, leader communautaire, quand il dit :

« Avec eux, il est toujours possible de négocier, quand tu es un bon client, c'est-à-dire un bon payeur, le jour où tu as les difficultés et que tu te confies à celui qui vient prendre l'argent, il te donne un autre délai, donc il n'y a pas de stress à avoir à ce niveau ».

Selon les témoignages reçus auprès des ménages et des premiers responsables de la faitière des pré-collecteurs, deux ménages sur six préfèrent payer le service chaque fin de semaine et deux sur six chaque fin du mois. Toutes ces stratégies mobilisées permettent aux pré-collecteurs et leur faitière de bénéficier de la confiance des ménages et donc de s'imposer comme des acteurs incontournables dans la gestion des DSM dans la commune de Bouaké.

3. DISCUSSION

Ce travail s'est fixé pour objectif d'analyser les stratégies de maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des DSM à Bouaké. Les résultats des enquêtes montrent que le maintien des pré-collecteurs est lié à la mise en place d'un mécanisme local de gestion (cadre de concertation et sous-traitance de l'activité de pré-collecte) et des stratégies mobilisées par ces derniers pour mériter la confiance des ménages. En effet, le mécanisme mis en place permet une bonne collaboration entre les entreprises contractantes et les pré-collecteurs privés.

3.1. Une collaboration réussie par la mise en place d'un mécanisme local de gouvernance des DSM

A. Tini (2003, p. 217) avait déjà mis en lumière la cohabitation de deux systèmes de gestion des DSM dans ses travaux de thèse sur la ville de Niamey au Niger. A ce sujet, il évoque la cohabitation d'un système formel et d'un autre informel comme deux pratiques utilisées pour la gestion des déchets ménagers dans les villes africaines, confirmant ainsi les résultats obtenus. En effet, lorsque les services de la structure en charge du service public de gestion des ordures ménagères n'arrivent pas à enlever la totalité des déchets produits par les ménages, s'organise le service informel ou communautaire pour l'enlèvement de ces déchets. Le système de gestion négocié qui a abouti à l'intégration des pré-collecteurs privés a l'avantage de mettre en relation les principaux intervenants (les entreprises MOYA, TIELOU Service et la faitière des pré collecteurs) du maillon de la collecte à travers un cadre de concertation. La mise en relation de ces deux acteurs majeurs aux expertises riches et variées crée une complémentarité dans la gestion locale des DSM en limitant la concurrence et les conflits. Une pareille stratégie a été présentée par L.Y. Maystre et al (1994) qui accordent une place centrale à la bonne gouvernance. Ces auteurs avancent que la gestion des déchets passe par

l'établissement d'un cadre permanent de concertation de toutes les parties prenantes à savoir : les ménages, les entreprises ou les communes. Allant dans le même sens, T. Thuy (1998) évoque la nécessité d'une concertation des différents intervenants et l'élaboration d'une stratégie. Selon l'auteur, il n'existe aucun schéma-type de gestion des déchets étant donné que les schémas évoluent sans cesse en se réadaptant en fonction de la taille de la population. Ce partenariat entre les opérateurs du service public et la faitière des pré-collecteurs de Bouaké (sous-traitante du service de pré collecte) peut être un gage certain de réussite de la filière déchets à Bouaké si les références liées au dit partenariat sont bien formalisées assorties de documents officiels pour une continuité du service de pré collecte des déchets. Cela suppose la création d'une vraie administration des déchets à Bouaké pour une meilleure gestion de la filière. Cette proposition est soutenue par J. P. Léonard (1991), pour qui une gestion durable des déchets, doit sortir de la logique de gestion purement publique qui est aussi confrontée à des contraintes administratives, politiques, économiques et sociales par la délégation d'une partie du service à des acteurs privés. Tout comme Léonard, M. Durand (2012) propose, en substance, de mettre en place un système partagé de gestion entre collectivités locales et les acteurs du secteur informel. Il est convaincu que ce système permettrait une amélioration progressive du secteur, non seulement en matière de leurs conditions de travail mais également en qualité de service offert à la population et à leur cadre de vie. Abordant dans le même sens, S. Touré (2005), s'intéressant à l'efficacité du service public des déchets délégués aux opérateurs privés, porte son analyse sur les formes des organisations du service de la gestion des déchets ménagers et les relations entre acteurs publics et privés pour la détermination d'une structure contractuelle optimale.

3.2. Mobilisation de stratégies de la part des acteurs de la pré-collecte pour bénéficier de la faveur des ménages

Les enquêtes révèlent également que les pré-collecteurs usent du rapprochement pour avoir la faveur des ménages et se maintenir dans la gouvernance des DSM à Bouaké. Les stratégies mobilisées par les pré-collecteurs de Bouaké mises en évidence dans ce travail sont en conformité avec celles identifiées par O.B. Eviar et al. (2013, p.133) dans la commune d'Abobo. Selon ces auteurs, l'activité de pré-collecte est développée dans la commune d'Abobo et le mode de collecte des déchets est le « porte à porte ». L'étude indique que 34% des ménages de la commune se sont abonnés à la méthode de porte à porte de pré-collecte. Justifiant le choix de ce mode d'évacuation des DSM, C.Y-K Quonan et F. Gohourou (2018, p.5) évoquent l'absence de contrainte dans cette stratégie. Les résultats obtenus par ces auteurs montrent que Certains ménages de Cocody et Yopougon qui ont recours au service des pré-collecte parce qu'ils le trouvent pratique. Cet aspect "pratique de la pré-collecte" se retrouve à 85,2 % dans l'habitat résidentiel et 59,6 % dans l'habitat économique à Cocody. Au niveau de Yopougon, ils représentent 74,1 % des ménages de l'habitat résidentiel, 67,4 % de l'habitat économique et 90% de l'habitat spontané. Les résultats des enquêtes indiquent également que les agents pré-collecteurs de Bouaké profitent des activités de recouvrement de fonds dans les ménages pour échanger, recenser les plaintes et en discuter avec les agents concernés. Ce résultat est en rapport avec celui obtenu par Coulibaly et al (2010) quand les auteurs attestent que les différents modes de traitement qui passaient « inaperçus » ou « favorables » peuvent avoir des impacts néfastes. Ils suggèrent donc l'éducation, l'information et la sensibilisation de la population pour renforcer la collecte et le système de gestion des déchets.

CONCLUSION

Au terme de l'étude, il ressort que le maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance des DSM à Bouaké résulte des mécanismes et approches

développés par les acteurs locaux. En effet, un cadre de concertation permanent est mis en place et permet aux acteurs locaux de discuter des sujets et actions à mener pour améliorer la gestion des déchets produits dans la commune. Ce cadre a permis aux acteurs de négocier une forme de coopération entre les opérateurs MOYA SA, TIELOU Service et les pré-collecteurs privés. Ainsi, les opérateurs officiels ont accepté de sous-traiter une partie des zones de pré-collecte, réduisant ainsi les risques de conflits et de concurrences sur le circuit de la pré-collecte. En outre, la flexibilité dont font preuve les pré-collecteurs, ainsi que la personnalisation du service se révèlent comme des stratégies pour attirer la faveur des ménages afin de se maintenir dans l'activité. Au regard de l'importance de l'activité de pré-collecte dans la réduction du flux des déchets et de l'incapacité des opérateurs officiels à assurer le service de pré-collecte dans toutes les zones de la commune de Bouaké, un mécanisme local de gestion des DSM, associant les travailleurs privés, doit être privilégié par les autorités locales. La nouvelle loi ivoirienne sur la gouvernance des DSM ne peut être un obstacle à la collaboration des entreprises contractantes et les acteurs informels, pourvu que leur collaboration soit encadrée par les pouvoirs publics.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANGOURA Marie-Rose, 2017, "Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry". Géographie, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, Français.
- BERTOLINI Gérard et BRAKEZ Moustapha. 2008, « Gestion des déchets, innovations et territoires. Retours d'expériences et recherche contextuelle », dans *Marché et organisations* 2008/2 (N°7), p. 92-113.
- BRISOUX Lucie et ELGORRIAGA Pierre : "Les enjeux de la gestion des déchets à Abidjan : la vitrine de la Côte d'Ivoire face aux défis de l'insalubrité". Rapport d'expertise 2017-2018.
- CABINET EDE-ECOPSIS, 2021, "Rapport de l'étude diagnostic du système de gestion des déchets solides de la ville de Bouaké".
- DIABAGATE Souleymane, 2017, "Gestion des ordures ménagères dans la ville de Bouaké et les

Stratégies de maintien des pré-collecteurs privés dans la gouvernance locale des déchets solides ménagers à Bouaké inégalités socio spatiales et environnementales''. Thèse de Doctorat. Université Paris 8 Vincennes Saint Denis. 268 p.

DIABAGATE Souleymane, KONAN Kouamé Pascal, 2018, « Gestion des ordures ménagères dans la ville de Bouaké, sources d'inégalités socio spatiales et environnementales ». Revue Espace Territoires, Sociétés et Santé, Vol. 1, N°2, pp. 126- 142

DURAND Mathieu, 2012 'la gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima ?' Flux-Cahiers scientifiques internationaux. Réseaux et Territoires, Métro polis, université Paris-Est Marne la vallée, n°87 (1), pp 18, 10.3017/flux. 087.0018. halshs-02195472.

EVIAR Ohomon Bernard, ATTA Koffi, GOGBE Téré, « Stratégies de gestions des cadres et conditions de vie des populations à Abobo », European Scientific Journal, Volume 9, N°29, pp.128-143.

Gevalor, 2015 'Rapport final : Etude sur la valorisation des déchets organiques dans le District d'Abidjan en vue de la réduction des polluants climatiques à courte durée de vie''.

LEONARD Jean-François, et LEVEILLEE Jacques, 1989. 'Rapport sur la production et le traitement des déchets domestiques à Montréal, vol. 1 et vol. 2, Université du Québec Montréal.

MAYSTRE Lucien Yves et al, 1994. 'Déchets urbains : Nature et caractérisation''. Presses Polytechniques et Universitaires romandes. Lausanne, 219 p.

Ministère de la Construction, du Logement et de l'Assainissement Urbain (MCLAU), 2014, 'Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de Bouaké''. Diagnostic stratégique. Phase 1, 208 p.

N'DA Paul, 2015, 'Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article'', édition l'Harmattan, P. 284.

OUMAROU Mohammed Ben, 2015 'Caractérisation expérimentale des déchets solides municipaux pour la production d'énergie en République du Niger''.

Journal américain de recherche énergétique ; 3(2): 32-36.doi: 10.12691/ajer-3-2-3.

QUONAN Christian Yao-Kouassi, GOHOUROU Florent : « L'influence de la pré-collecte des ordures ménagères sur la qualité de la salubrité dans le District d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) ». Environnement, Ingénierie & Développement, EPI sciences, 2018, N°76, avril 2018, pp.3-10. (10.4267/dechets-sciences-techniques.3761). (hal-02402184). Consulté le jeudi 25 Août 2022 à 13 heures.

SOTAMENOU Joël, 2010, La délégation du service public de gestion des déchets solides en Afrique : A la recherche d'indicateurs de performance, 9th International conférence of territorial intelligence, ENTI, Strasbourg, France, 13 p.TERRABO Ingénieurs Conseil, 2010, 'Étude de caractérisation des déchets urbains du District d'Abidjan''.

TINI Apollinaire, 2003, 'La Gestion des Déchets Solides Ménagers à Niamey au Niger : Essai pour une Stratégie de Gestion Durable'' ; Thèse de doctorat de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon ; N° d'ordre 03 ISAL 0084 ; Ecole Doctorale : Economie, Espace et Modélisation des Comportements ; Spécialité : Géographie, Aménagement, Urbanisme.

TOURE Sékou, 2005, 'Résultats préliminaires d'une enquête sur la capacité et la volonté des administrés à payer les services de collecte des déchets solides dans leur commune'', Séminaire régional USAID/RPCI, La privatisation des services municipaux et la participation communautaire locale, Abidjan, 17-19 mai 1993.

Articles de presse en ligne

Journal officiel de République de la Côte d'Ivoire, 14 décembre 2017 sur la loi relative à la nouvelle politique de gestion des déchets solides en Côte d'Ivoire.

Politique nationale de salubrité : Anne Oulotto révèle les objectifs visés par la création de L'ANAGED, 10 novembre 2017, Abidjan.net

Salubrité : le gouvernement annonce la dissolution de l'ANASUR et du FFPSU, et la création de l'ANAGED, 25 octobre 2017, Abidjan.net